

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Émile Grosselin, 5 octobre 1874](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Grosselin, 5 octobre 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 octobre 1874](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Grosselin, Émile \(1826-1911\)](#)

Lieu de destination126, rue de l'Université, Paris

Description

RésuméGodin explique à Grosselin qu'il ne pense pas que Malin puisse être son secrétaire ou instituteur en raison de son âge avancé. Il remercie toutefois Grosselin de lui avoir proposé les services de Malin.

NotesLa lettre est signée « Godin | Député de l'Aisne ».

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi](#), [Famelistère](#)

Personnes citées[Malin \[monsieur\]](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation1 p. (312v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guis. J. 26 96

Monsieur,

Deux motifs m'ont fait hésiter pour accepter M. Malin, J n'ai pas cru qu'il pourrait me suffire comme secrétaire, et comme instituteur, j'ai trouvé qu'il était peut-être déjà d'un âge avancé pour opérer dans mes écoles les déplacements que son acceptation aurait dû provoquer.

Je ne vous en remercie pas moins infiniment d'avoir pensé à moi, et si M. Malin avait eu de ce qu'on appelle un de moins, je me serais

trouvé heureux d'utiliser ses services.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Godeau

Député de l'Orne